

## COMMUNE DE ST-BARTHELEMY

### ELECTIONS COMMUNALES

#### Procès-verbal de l'élection complémentaire des suppléants du Conseil communal

Le bureau électoral de la Commune de St-Barthélemy :

- vu l'article 33 de la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP),
- vu le dépôt régulier d'une seule liste de cinq suppléants pour le Conseil communal du 25 avril 2021,

**décide**

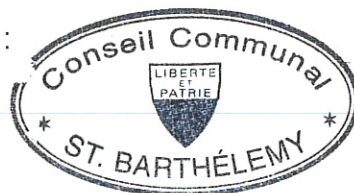
Mme Martine Schmied  
M. José Cabo  
M. Andreas Silvestri  
Mme Ilaria Gargiulo Baumgartner  
Mme Viviane Favre

sont élus tacitement suppléants.

#### AU NOM DU BUREAU ELECTORAL

Le président :

A. Favre



La secrétaire :

Y. Morier

St-Barthélemy, le 6 avril 2021